

Association des Pontés, Porteurs de Valves

et Opérés du Cœur de la CREUSE

Siège social : Mairie 23130 SAINT-DIZIER LA TOUR Adresse envoi courrier : Monsieur Éric SKRABAN

Président de l'APVOC 23 Étang des Moines

23130 ISSOUDUN-LETRIEIX

Contact: apvoc23@live.fr

Site internet: www.apvoc23.org

Tél: 0641465581

Étang de Chaux, le 17 février 2017,

Monsieur le Président de l'association Marie Ch@ux les Cœurs, Cher Valéry Monsieur le Président de la caisse locale du Crédit Agricole de Chénérailles, Chers amis de l'APVOC 23, Mesdames, Messieurs.

Président de l'APVOC 23 depuis le 5 avril 2014, je me fais un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui avec mes fidèles collaborateurs pour vous remettre dans quelques instants ce qui sera pour notre association le 11° défibrillateur cardiaque. Pour ne pas vous assommer avec un trop long discours comme j'ai pris l'habitude de le faire lors de chaque remise, je passerais rapidement sur le pourquoi et le comment je me retrouve devant vous aujourd'hui avec mon épouse à mes côtés. Sachez juste qu'en 2006 notre fils Corentin a été opéré à l'âge de 14 jours d'une Transposition des Gros Vaisseaux, opération qui aujourd'hui n'est plus qu'un mauvais souvenir. Ayant découvert par hasard en 2008 l'existence de l'APVOC 23 c'est tout naturellement que nous y avons fait adhérer Corentin. Et, au fil des ans, de membre actif, je suis devenu trésorier adjoint, puis trésorier, puis président.

A l'époque, cette présidence, je l'ai acceptée pour ne pas laisser à l'abandon les quelque 90 personnes qui d'une année sur l'autre renouvelaient leur adhésion, montrant par ce geste qu'elles restaient très attachées à l'APVOC 23. Mais en l'acceptant, je voulais aussi engager une action qui pouvait valoriser notre association. Pour ce faire, j'ai proposé à mon conseil d'administration d'œuvrer dans le financement d'un défibrillateur cardiaque. Aujourd'hui, ce n'est pas 1 mais 10 appareils qui ont déjà été remis et le 11° le sera dans quelques minutes. Alors je peux vous affirmer qu'aujourd'hui encore plus qu'hier, je suis convaincu du bien fondé de notre action malgré ce que peuvent en penser certaines personnes.

Sans un appel téléphonique inattendu de Monsieur Claude AULONG, Président de la caisse locale du Crédit Agricole de Chénérailles, cette

petite cérémonie n'aurait pas lieu. Mais quand on me téléphone pour me proposer de l'argent pour aider l'APVOC 23 à financer un défibrillateur cardiaque, je n'ai pas l'habitude de dire non. Alors, après cet appel, j'ai tout mis en œuvre pour trouver à qui ce défibrillateur allait être remis. Les douze communes faisant partie de la caisse locale précitée en étant déjà toutes dotées, j'ai pensé que l'attribuer à ton association, Valéry, serait une excellente chose pour que tu puisses le détenir sur ton site de l'Étang de Chaux qui accueille de très nombreux visiteurs tout au long de la période estivale. Mais comme celui-ci n'est pas ouvert toute l'année, tu as tout mon soutien pour pouvoir en faire profiter toute autre association ou collectivité locale le reste du temps. A toi de voir les modalités le cas échéant.

Afin que tu puisses le prendre en toute sécurité, il te sera offert avec une sacoche de transport.

Ma seule condition était que tu t'engages à souscrire un contrat de maintenance afin de garantir l'opérationnalité optimale sur le long terme de ce défibrillateur cardiaque. Ta réponse a été tardive, à tel point que je pensais qu'aucune suite ne serait donnée à ce projet, puis Valéry, tu es venu me voir un soir pour me dire que c'était OK. J'ai donc « relancé la machine » et je suis la aujourd'hui avec Guillaume, membre de l'UDPS 23 (Unité de Développement des Premiers Secours de la Creuse) qui a accepté de remplacer au pied levé Sébastien LABROT qui a eu un imprévu de dernière minute. Dans quelques instants, Guillaume effectuera devant vous une démonstration d'utilisation de cet appareil.

Je remercie bien évidemment Monsieur Claude AULONG d'avoir pensé à l'APVOC 23 pour l'aide financière attribuée. Je remercie aussi mon fournisseur Monsieur VALERY de PARAMÉDIC 23 qui continue à me maintenir ses prix 2016.

Vous comme moi espérons que ce défibrillateur cardiaque ne servira jamais, mais si tel devait être le cas, sachez que l'APVOC 23 et le président que je suis seront très heureux d'avoir pu contribuer à sauver une vie.

Corentin, toi qui es devenu tout naturellement la mascotte de l'APVOC 23, veux-tu bien remettre officiellement le défibrillateur cardiaque à Valéry MARTIN.

Je vous remercie.

Éric SKRABAN, Président de l'APVOC 23